

DÉCLARATION LIMINAIRE SUD SANTÉ SOCIAUX CMP BASS-MS DU 16 DÉCEMBRE 2025.

SUD Santé Sociaux souhaite, en ouverture de cette Commission Mixte Paritaire BASS MS, rappeler que cette instance se tient dans un contexte social particulièrement explosif, conséquence directe de l'impasse dans laquelle se trouve le dialogue social de la branche.

Cette CMP se tient alors que des mobilisations nationales ont lieu les 16, 17 et 18 décembre pour défendre le travail social, ses missions, ses professionnel·les et les personnes accompagnées, avec dans de nombreux départements, des grèves, des manifestations, des actions pour tenter, envers et contre tout, de sortir notre secteur de l'invisibilité.

Ces mobilisations sont la conséquence directe de choix politiques qui organisent la pénurie, la précarité et la perte de sens. Elles portent des revendications claires :

- ✓ des moyens, des salaires dignes, la reconnaissance des qualifications et l'arrêt des réformes destructrices.

L'écart abyssal entre la réalité de terrain et la situation sociale du secteur d'une part et le vide sidéral du dialogue social dans notre CMP d'autre part est, à chaque séance, plus insupportable.

Pourtant, l'ordre du jour est dense sur le papier. Dans les faits, peu de sujets feront réellement l'objet de négociations, puisque Axess refuse d'aborder les questions centrales de classification, de rémunération, de durée et de temps de travail, au motif de l'absence d'une enveloppe financière de l'État.

SUD Santé Sociaux le dit clairement : refuser de négocier tant que l'État ne finance pas, c'est acter l'immobilisme et organiser l'asphyxie sociale du secteur. Les salarié·es n'ont pas à payer, par la dégradation de leurs conditions de travail et de leurs revenu, l'irresponsabilité politique et le désengagement budgétaire de l'État.

Salaires : l'urgence sociale ignorée

Alors même que le SMIC sera revalorisé au 1er janvier 2026, les grilles conventionnelles existantes continuent de se tasser dangereusement. Cette situation entraîne une quasi-disparition des écarts de qualification, un écrasement des parcours professionnels et une perte de sens totale du travail qualifié.

Ce constat rend d'autant plus inacceptable le refus d'ouvrir les négociations salariales et de classification.



Fédération SUD Santé-Sociaux

Un secteur que l'on prétend réformer tout en le détruisant

Parallèlement, le secteur subit une réforme profonde et destructrice des formations en travail social et des diplômes. Sous couvert de modernisation, cette réforme fragilise les qualifications, dénature les métiers et prépare une main-d'œuvre moins reconnue, moins formée et moins payée.

Comment parler d'attractivité du secteur quand :

- les salaires stagnent,
- les grilles sont écrasées par le SMIC,
- les conditions de travail se dégradent,
- et les diplômes eux-mêmes sont remis en cause ?

Santé au travail, prévention et protection sociale

La santé au travail ne peut être traitée de manière périphérique alors que les professionnel·les sont épuisé·es, en souffrance, et que les arrêts maladie explosent.

Créer des dispositifs paritaires sans remettre en cause les logiques gestionnaires qui détruisent le travail est insuffisant.

Un dialogue social vidé de sa substance

La mise à l'ordre du jour de thèmes comme la mise à disposition de salarié·es auprès des organisations syndicales, le fonctionnement de la CPPNI et son rôle d'observatoire de la négociation collective ne peuvent masquer une réalité : le dialogue social est aujourd'hui entravé par des lignes rouges financières imposées avant même toute discussion.

SUD Santé Sociaux refuse que la CMP devienne une simple chambre d'enregistrement, pendant que les vrais sujets sont renvoyés à plus tard, voire jamais.

SUD Santé Sociaux abordera donc cette CMP avec lucidité et détermination : ***Sans engagement réel, sans financement à la hauteur et sans volonté politique de rompre avec l'austérité, il n'y aura ni avancées sociales, ni adhésion aux orientations proposées.***

A Paris, le 16 décembre 2025.

